

LES TRIBUNAUX (suite)

JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE

Théo. Morin v. K. O. Parson, Outremont, \$217.
 Billy Yurkevich v. G. T. R., Montréal, \$250.
 Rena Footwear Co. v. Félix Karassik, Montréal, \$185.
 Imp. Motor Sales Co. v. Ls. de Limbourg, Montréal, \$650.
 A. Gauthier v. I. Charest, Saint-Léon-le-Grand, \$317.
 Munderloh Co., Ltd. v. E. V. Davies, Montréal, \$152.
 L'Archevêché v. Harris Wener, Montréal, \$10712.
 B. Allard v. Délla Gibeault et Veuve Maxime Lécuyer, Montréal, \$1,040.
 Ann. Corby v. James Doffy, Montréal, \$1,256.
 Massey Harris, Ltd. v. Philius Beauchemin, Montréal, 4e classe.
 M. G. Edson v. J. S. Thorps, Longueuil, \$150.
 P. Blackburn v. Jos Haddad, Montréal, \$300.
 A. Hotte v. F. Cauchon, Montréal, \$100.
 R. E. Painchaud v. Richard Weiss, Montréal, \$132.
 Asbestos Corporation of Can., Ltd. v. Eug. Shaaf Regelman, Montréal, \$100,000.
 Maurice Rosen v. Max. Goldstone, Montréal, \$197.
 General Hospital v. Jos. Charpentier, Montréal, \$2,778.
 Théo. Péladeau v. Crédit Stadacona,

Ltd., Montréal, \$3,760.
 Alphonse Taillefar v. Raoul Péladeau et P. L. Péladeau, Montréal, \$172.
 Lawrence Hutton v. McNulty Bros., Ltd., Montréal, \$2,500.
 J. Z. Gagnier v. T. Somme, Montréal, \$255.
 Montreal Estates Co., Ltd. v. Théodora Ouellette, Montréal, \$106.
 Succession Chénier Emond v. J. E. Turgeon, Montréal, \$120.
 J. Cloutier v. Jos. Cloutier, Montréal, 4e classe.
 Saint-Germain & Co. v. Arhtur Hoofstetter, Montréal, \$166.
 C. S. Tassé v. H. Villeneuve, Montréal, \$120.
 Mtl. Estate Ltd. v. A. H. McGuire, Montréal, \$199.
 Crédit Foncier v. O. V. A. Emond, Montréal, \$199.
 A. Leclair v. N. Levinkson alias Lewencrown, Montréal, \$150.
 Commission Scolaire Catholique v. Israel Polowsky et Mme Gerson Zudck, Montréal, \$39.
 Commission Scolaire Catholique v. Antonio Vincelli, Montréal, \$17.
 Commission Scolaire Catholique v. Yvonne Landry, Léon Landry, Hortense Beaupré et Mme J. B. Landry, Montréal, \$39.
 A. H. Brown v. R. de Garog, Montréal, \$255.
 Jos. Brouillard v. Alfred Jacques, Montréal, \$173.
 E. Martel v. François Bourque, Montréal, \$960.

F. A. Généreux et al v. Berthe Bruneau et Mme Mastai Pagnuelo, Montréal, \$554.
 Jas. Walker Hardware Co., Ltd. v. Walex Elliott et Frank Ware, Montréal, \$369.
 D. Lalonde v. Magloire Théoret, Montréal, \$191.
 Int. Business Machines Co., Ltd. v. M. Nakel, Montréal, \$145.
 H. A. Maegher v. W. Kershaw, Verdun, \$200.
 Chas. Coulombe v. Nat. Drop Forge Co., Ltd., Montréal, \$152.
 Hon. F. L. Bélique v. A. M. B. Salviatt, Montréal, \$199.
 E. Keyls v. Abitibi Power & Paper Co., Ltd., Montréal, \$250.

ABANDONS JUDICIAIRES

Par Isidore Peretz (Superior Dress Mfg. Co.), Montréal, Isidore Mushkinph, gardien provisoire.
 T. Auger v. J. A. Payette & Mount Royal Ass. Co., \$1,417.
 M. Dugas v. P. L. Beaudry et Musical Mdse Sales Co., \$330.
 Mme E. Gendron v. A. A. Sharpe et C. A. Sharpe, \$169.
 Par A. Lallemand, de Dorval, M. J. O'Brien, gardien provisoire.
 Par Alexé Dubé, Coatlicooke, Geo. E. Bégin, de Sherbrooke, gardien provisoire.

LES OUTILS DE BUCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE No 37

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The
THOS. PINK Co., Limited
 Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON
 PEMBROOKE - (ONTARIO)

FABRIQUES AU CANADA

